



licenciement apres maladie

Par **rosebrune**, le **01/01/2011** à **17:37**

bonjour,déclarée inapte au poste et apte pour 1 autre après arret maladie de+ d'un an:voici,la lettre de licenciement que je reçois hier vendredi31dec2010:nous avons le regret de vous informer par la présente que vous ne ferez plus partie du personnel de notre société à compter du 28-02-2011 pour le motif suivant:absence maladie de plus de 4mois avec nécessité de remplacement.votre préavis débutera le 28-12-2010pour se terminer le 27-02-2011.étant dans l'incapacité d'exécuter votre préavis,vous percevrez les indemnités journalières maladie(ainsi qu'éventuellement le complément de salaire prévu par la convention collective).nous vous demandons à cet effet de continuer à nous faire parvenir vos avis d arret de travail jusqu'à la date d'expiration de votre préavis.au terme de votre contrat vous pourrez vous présenter,en nos bureaux,afin que vous soient remis tous documents vous concernant.merci de m'éclairer.

Par **P.M.**, le **01/01/2011** à **18:11**

Bonjour,

Il faudrait savoir de quand date la déclaration d'inaptitude par le Médecin du Travail ainsi que si vous avez été convoquée à un entretien préalable et éventuellement si vous y avez été assistée...

Le motif du licenciement ne correspond pas à la situation puisque l'employeur aurait dû rechercher un reclassement et seulement s'il n'y était pas parvenu, vous licencier...

Je vous propose [ce dossier](#)